

RAPPORT

DE LA

**5^{ème} REUNION DU GROUPE CONSULTATIF POUR LE
RENFORCEMENT DU COMMERCE INTRA-OCI**

**Casablanca- Royaume du Maroc
27 -28 Février 2013**

**Présenté par le
Centre Islamique pour le Développement du Commerce**

A LA

**29^{ème} Session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et
Commerciale de l'OCI**

Istanbul, 18-21 Novembre 2013

RAPPORT DE SUIVI DE LA 5^{ème} REUNION DU GROUPE CONSULTATIF POUR LE RENFORCEMENT DU COMMERCE INTRA-OCI

Casablanca- Royaume du Maroc
27 -28 Février 2013

I. HISTORIQUE

Dans le contexte de la mise en œuvre des résolutions relatives à la coopération économique du 3^{ème} Sommet Extraordinaire de l'OCI ; en particulier la Déclaration de Makkah Al Moukarramah, le Communiqué Final et le Programme d'Action Décennal pour faire face aux défis auxquels se trouvent confrontée la Oummah Islamique au 21^{ème} Siècle;

Et conformément aux recommandations de la 1^{ère} la 2^{ème} et la 3^{ème} Réunion du Groupe Consultatif pour l'Expansion du Commerce Intra-OCI, tenues à Casablanca les 11 et 12 Février 2009, du 31 Mai au 1^{er} juin 2010, le 3 et 4 février 2011 et à Marrakech les 21 et 22 Février 2012, respectivement, en particulier le «Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la réalisation des objectifs du Commerce intra-OCI» ;

Et Conformément à la résolution n° 3/para ii de la 26^{ème} Session du Comité de Suivi du COMCEC, qui a **invité** les institutions de l'OCI à poursuivre leurs activités conformément au Programme Exécutif et a demandé à la BID de fournir la contribution financière nécessaire pour le parachèvement des activités et des projets inclus dans le Programme Exécutif et a **exhorté** les Etats Membres à fournir le soutien nécessaire aux Institutions de l'OCI pour la mise en place du Programme Exécutif et la participation efficace à ces activités.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du «Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la Réalisation des Objectifs du Commerce intra-OCI" adopté par les quatre réunions précédentes de ce groupe, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) et la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC), membre de la Banque Islamique de Développement (BID) ont organisé, sous les auspices du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies du Royaume du Maroc, à Casablanca, la 5^{ème} réunion du Groupe Consultatif pour le Renforcement du Commerce Intra-OCI et ce, du 27 au 28 Février 2013.

La cinquième réunion s'est focalisée sur le rôle des Etats Membres dans l'expansion du commerce Intra-OCI et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du COMCEC, en collaboration avec les Etats Membres et les Institutions de l'OCI et les organisations internationales. Le but de la réunion visait également à explorer les possibilités de coopération avec les organisations internationales et régionales dans le cadre du Programme Exécutif et de la nouvelle la stratégie du COMCEC.

II. PARTICIPANTS:

Ont participé à la réunion, les Institutions suivantes :

- ✓ Le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (Département des Affaires Economiques);
- ✓ Le Bureau de Coordination du COMCEC;
- ✓ Le Groupe de la Banque Islamique de Développement:
 - La Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC);
 - La Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE);
 - Le Groupe du Comité sur le Commerce (GTRC) ;
 - Le Complexe de la Coopération et du Renforcement des Capacité (CCD) ;
 - Le Complexe des Opérations ;
 - L'Institut Islamique de Recherches et de Formation -IRTI).

Ont également pris part à la réunion :

- ✓ Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies du Royaume du Maroc ;
- ✓ La Société Malaisienne de Développement du Commerce Extérieur (MATRADE) ;
- ✓ Le Ministère du Commerce et d'Industrie du Royaume d'Arabie Saoudite ;
- ✓ Le Ministère du Commerce de la République Tunisienne ;
- ✓ Le Ministère des Douanes et du Commerce de la République de Turquie ;
- ✓ Le Ministère des Finances de l'Etat du Koweït ;
- ✓ Le Ministère du Commerce et d'Industrie de la République du Mali ;
- ✓ Le Ministère du Commerce et d'Industrie de la République du Yémen ;
- ✓ Le Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur de la République Arabe d'Egypte ;
- ✓ Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des PME de la République du Bénin ;
- ✓ La Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) ;
- ✓ L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- ✓ Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, Genève)
- ✓ La Commission Economique et Sociale pour l'Asie Occidentale (CESAO).

(La liste des participants est en annexe 1).

III. Séance d'ouverture:

1. Après la lecture de versets du Saint Coran, S.E. Dr. Abdelkader AMARA, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies du Royaume du Maroc a prononcé son discours d'ouverture.

Au début de son discours, S.E. Dr Abdelkader AMARA, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies du Royaume du Maroc a souhaité la bienvenue aux Délégués et Représentants des Organismes et des Organes concernés par le

développement du commerce intra-OCI, participant à cette réunion dans le cadre de l'Organisation de la Coopération Islamique. Il a également salué les efforts louables déployés par le Centre Islamique pour le Développement du Commerce et la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce pour fructifier la Coopération Islamique ainsi que pour l'excellente organisation de cette importante manifestation.

S.E. Monsieur le Ministre a également souligné que cette réunion se tient dans le but d'évaluer les activités réalisées dans le cadre du Programme Exécutif de la Feuille de Route dans les années précédentes et examiner les nouveaux objectifs ciblés dans le cadre de la nouvelle stratégie du COMCEC.

Il s'est félicité des résultats enregistrés par le Groupe Consultatif depuis sa création dans la mise en œuvre du Programme Exécutif pour la Réalisation des Objectifs du Commerce intra-OCI et en particulier, l'assistance accordée par le CIDC, la Banque Islamique de Développement et la SIFC aux initiatives d'aide au commerce dans la région arabe et du Programme Spécial pour le Développement en Afrique. Il a exprimé sa satisfaction concernant la coopération dans les domaines vitaux comme l'agriculture, l'environnement, le tourisme, la santé, la finance Islamique en particulier, l'indice 50 de la Sharia en partenariat avec l'organisation «Standards and Poor» et le Secrétariat Général de l'OCI. Il a exhorté les Etats Membres à adhérer à la nouvelle stratégie du COMCEC adoptée au dernier Sommet Islamique et à améliorer leur climat d'investissement et la compétitivité du secteur privé tout en les incitant à opérer dans l'espace OCI. C'est dans ce cadre que le Royaume du Maroc abritera le 17^{ème} Forum des Affaires et du MUSIAD en octobre 2013 qui permettra de renforcer les relations entre opérateurs économiques des Etats Membres. S.E. Dr AMARA a salué l'initiative du Guichet Unique des Etats Membres de l'OCI en tant qu'étape vers la facilitation du commerce intra-OCI. Il a souligné que le Maroc est disposé à coopérer davantage avec les Etats Membres de l'OCI avec lesquels il a réalisé 11 milliards US\$ des échanges commerciaux en 2011.

2. Son Excellence le Professeur Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire Général de l'OCI a adressé un message à la réunion qui a été lu par M. Gholamhossein Darzi, Directeur au Département des Affaires Economiques de l'OCI. Dans son message, le Secrétaire Général a exprimé sa satisfaction du succès réalisé par ce Groupe Consultatif, qui représente la seule instance au sein de la famille de l'OCI, dédiée à une évaluation exhaustive de la Feuille de Route pour la Réalisation des Objectifs du Commerce Intra-OCI. Toutefois, le Secrétaire Général a rappelé qu'il y a encore certains aspects de ce programme qui requièrent des efforts concertés en vue de parvenir à une réalisation rapide des objectifs, y compris la nécessité d'assurer la reprise rapide des négociations commerciales par le CNC.

S.E. le Secrétaire Général a insisté sur la nécessité d'accorder une attention toute particulière aux barrières non tarifaires et para tarifaires dans des domaines tels que l'harmonisation des procédures douanières et de transit et les modalités du guichet unique. De même, le Secrétaire Général a insisté sur la nécessité d'intensifier la collaboration avec les blocs commerciaux sous-régionaux afin de faire progresser la mise en œuvre de la feuille de route.

De même, le Secrétaire Général a demandé à la réunion du groupe consultatif de créer des synergies appropriées entre ses programmes et ceux des projets identifiés dans le domaine du commerce dans le cadre des diverses initiatives régionales de l'OCI, notamment le Programme Spécial pour le Développement en Afrique (PSDA), et le Plan d'Action de l'OCI pour la coopération avec l'Asie Centrale.

3. S.E. Dr. Waleed AL-Abdulmuhsen WOHAIB, Président Directeur Général de la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC), a pris la parole en présentant ses plus vifs remerciements et sa profonde gratitude au Royaume du Maroc d'avoir accueilli cette réunion. Il a également exprimé ses remerciements à S.E. Dr. Abdelkader AMARA, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies du Royaume du Maroc et au Dr El Hassane HZAINE, Directeur Général du Centre Islamique pour le Développement du Commerce ainsi qu'à l'ensemble de son personnel pour l'excellente organisation de cette réunion ainsi qu'à tous les participants.

Il a mis en exergue l'importance du renforcement de la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI, conformément aux résolutions de la Quatrième Session Extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet tenue à Makkah Al Moukaramah les 26-27 Ramadan 1433H (14-15 août 2012), qui ont souligné, entre autres, l'importance de la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et humaines du monde Islamique. Il a informé l'audience que le Sommet a également insisté sur la nécessité absolue d'examiner les possibilités de création d'une zone de libre échange et de mettre en œuvre le Système de Préférences Commerciales entre les pays de l'OCI.

Il a par ailleurs indiqué que la 12^{ème} Session de la Conférence Islamique au Sommet tenue au Caire, les 25 et 26 Rabi-al-awwal 1434 H (6 et 7 février 2013) ; s'est félicitée de la croissance soutenue du volume des échanges commerciaux entre les pays Islamiques qui est passé de 14,44% en 2004 à 17,80% en 2011 et a souligné que le SPC/OCI est l'instrument le plus approprié susceptible de contribuer d'une manière considérable à rehausser le niveau du commerce intra-OCI à 20% du commerce global des Etats Membres à l'horizon de 2015.

S.E. Dr WOHAIB a souligné l'importance du Programme Exécutif dans le plan stratégique de l'OCI pour atteindre l'objectif de 20% en 2015. Toutes les institutions de l'OCI, opérant dans le domaine du commerce, ne ménagent aucun effort pour développer le commerce intra-OCI, cependant on note la présence persistante de plusieurs entraves au commerce. Et afin de mettre à niveau le programme exécutif, conçu au départ en Turquie depuis bientôt cinq ans, S.E. a suggéré d'ajouter une nouvelle activité à savoir, l'intégration du commerce (Trade Mainstreaming) dans le Programme Exécutif de la feuille de Route pour le Renforcement du Commerce intra-OCI et d'enrichir l'activité du financement du commerce par l'assurance au crédit à l'export. Il a appelé les Etats Membres à s'investir davantage dans l'exécution des activités et des projets du Programme Exécutif en vue de réaliser la complémentarité économique intra-OCI. C'est dans ce cadre que son S.E. Dr AL WOHAIB a proposé l'organisation par le CIDC et la SIFC d'une Conférence Internationale des pays et des institutions de l'OCI en 2014, pour discuter du rôle des gouvernements des pays de l'OCI dans le renforcement du commerce intra-OCI.

A la fin de son discours, il a mis en exergue sur l'importance de l'Initiative d'Appui au Commerce des Etats Arabes et des pays d'Asie Centrale de la SIFC, en collaboration avec les instances des Nations Unies en l'occurrence, le PNUD, la CNUCED, le BIT, l'ONUDI, le CCI et l'UNECE pour assister les pays bénéficiaires à développer leur commerce extérieur.

4. M. Murat DELICAY a donné lecture du message de S.E. M. Metin Eker, Directeur Général du Bureau de Coordination du COMCEC dans lequel il a exprimé sa gratitude et ses remerciements au Gouvernement du Royaume du Maroc, au CIDC et à la CIFC pour l'organisation de cette importante réunion, qui a fourni l'occasion d'évaluer la mise en œuvre du Programme Exécutif.

Il a souligné que la coopération commerciale est l'un des domaines de coopération les plus importants du COMCEC qui vise à accroître le commerce intra-OCI. Il a ajouté que le COMCEC a réalisé des projets très importants, tels que le TINIC, le SPC-OCI, le système de financement des exportations, les foires et expositions, des programmes de renforcement des capacités, l'Assurance au crédit à l'Export, et le SMIC, avec la contribution des Etats Membres et les institutions de l'OCI. Il a souligné également que la réalisation de l'objectif 20% de la part du commerce intra-OCI à l'horizon 2015 constitue l'un des principaux buts du COMCEC dans le cadre de ses efforts pour stimuler la coopération commerciale. À cet égard, il a rappelé que le Groupe consultatif a été chargé par le COMCEC depuis 2008 du suivi de la mise en œuvre de la Feuille de Route pour réaliser l'objectif de 20% du commerce intra-OCI à l'horizon 2015.

Enfin, S.E. M. EKER a ajouté que la nouvelle stratégie du COMCEC vise à améliorer la contribution des États Membres dans leurs efforts de coopération. Les groupes de travail qui seront créés dans les domaines de la coopération vont se réunir deux fois par an des experts des États Membres en vue d'harmoniser leur politique d'échanger leur expérience et les meilleures pratiques. À cet égard, S.E. M. EKER a demandé aux États Membres qui ne l'ont pas encore fait de désigner leurs points focaux pour le groupes de travail.

IV. Délibérations :

Après la séance d'ouverture, les participants ont examiné en séance plénière les points suivants (voir le programme de la réunion à l'annexe 2) :

Séance de travail 1: Le «Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la réalisation des objectifs du commerce intra-OCI: passé, présent et futur".

Séance de travail 2: Le «Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la Réalisation des Objectifs du Commerce intra-OCI: la voie à suivre à la lumière de la nouvelle stratégie du COMCEC".

Séance de travail 3: Table ronde sur le rôle des organisations régionales dans la promotion du commerce intra-régional et le renforcement de la coopération économique.

Séance de travail 4: Table ronde sur le rôle des Etats Membres de l'OCI dans la mise en œuvre du Programme Exécutif et le renforcement du commerce intra-OCI.

Séance de travail 5: Examen du « Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la Réalisation des nouveaux objectifs du commerce intra-OCI ».

Les séances ont été présidées respectivement par:

Séance de travail 1

et Séance de clôture: SE Dr. Abdel-Rahman Eltayeb TAHA, Président -Directeur-Général de la SIACE

Séance de travail 2: S.E. Dr El Hassane HZAINI, Directeur Général du CIDC.

Séance de travail 3: M. Gholamhossein Darzi, Directeur au Département des Affaires Economiques de l'OCI.

Séance de travail 4: M. Abdallah Bin Abdul Wahab ANNAFISSAH, Directeur des Relations d'Affaires des Pays Arabes et Islamiques (Ministère du Commerce et de l'Industrie-Royaume d'Arabie Saoudite).

Séance de travail 5: S.E Ing. Hani Salem SONBOL, Président-Directeur Général Adjoint de la SIFC.

1. Au cours de la séance de travail 1, le CIDC a présenté un exposé sur les derniers développements du «Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la Réalisation des Objectifs du Commerce intra-OCI», puis les institutions de l'OCI ont présenté leurs rapports respectifs. Ces rapports ont abordé la réalisation de leurs activités pendant les années qui restent pour la mise en œuvre du Plan d'Action Décennal de l'OCI (2013-2015).

La mise en œuvre du «Programme Exécutif de la Feuille de route pour la Réalisation des Objectifs du Commerce intra-OCI», qui est composé d'environ 421 activités, indique ce qui suit :

- ✓ Près de 63% des projets ont été totalement réalisés jusqu'en Février 2013;
- ✓ 18% des projets sont en cours de réalisation car de nombreux projets sont pluriannuels;
- ✓ 19% des projets sont en attente et doivent être mis en œuvre, ce qui est normal aussi puisque le programme exécutif comprend des projets qui couvrent une période allant de 2009 à 2019.

Il a été remarqué que le niveau de mise en œuvre est tout à fait satisfaisant puisque 63% des projets ont été pleinement réalisés. En ce qui concerne la répartition des activités par domaine, les activités de renforcement des capacités occupent la 1^{ère} place avec 38%, suivies par les activités de facilitation du commerce avec 28%, les activités de promotion du commerce 17%, le développement de produits stratégiques et les activités de financement du commerce ont atteint respectivement 9% et 8%.

- **Le «Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la Réalisation des Objectifs du commerce intra-OCI: passé, présent et futur**

Le représentant du CIDC a fait un exposé sur la mise en œuvre du Programme Exécutif (réalisations, défis, voies et moyens pour renforcer l'intégration économique entre les Etats membres de l'OCI) et il a souligné l'importance de la coordination entre ces organisations afin de développer et mettre en œuvre les projets et des programmes restants pour la réussite de ce programme

Le Programme Exécutif de la Feuille de Route en vue de réaliser les objectifs du commerce intra-OCI est composé approximativement de 421 activités et projets répartis comme suit :

Les activités du Groupe ont augmenté de 124 à 199 projets, soit un accroissement de 60% entre 2010 et 2011 et de 50% entre 2011 et 2012 et de 61% entre 2012 et 2013 dû à la mise en œuvre de ce programme par des institutions..

En ce qui concerne les activités organisées par ce Groupe, les projets relatifs au renforcement des capacités occupent la première place suivis par ceux concernant la promotion et la facilitation du commerce.

Le CIDC occupe la première place dans le domaine de la Promotion commerciale, la SIFC et la SIACE arrivent en premier en matière de financement du commerce et de l'assurance au crédit à l'export, alors que la SIFC, le CIDC et le COMCEC sont les principaux acteurs dans le domaine de la facilitation du commerce. Le SESRIC occupe la première place dans le développement des produits stratégiques. Le renforcement des capacités est un domaine dans lequel toutes les institutions de l'OCI sont impliquées.

Par ailleurs, la SIFC, le CIDC et le SESRIC interviennent pour 72% des activités et des projets proposés.

Le renforcement des capacités occupe la première place avec 38% en février 2013 au lieu de (42% en 2010), suivi par les activités relatives à la facilitation du commerce avec 28%(19% en 2010), les activités de la promotion du commerce avec 17% (27% en 2010), le développement des produits stratégiques et le financement du commerce sont loin derrière avec respectivement 9% (7% en 2010) et 8% (5% en 2010).

2. En ce qui concerne le Mécanisme d'évaluation et de suivi pour une meilleure mise en œuvre du Programme Exécutif pour le Renforcement du Commerce Intra-OCI, le Représentant du PNUD a donné un bref aperçu du suivi axé sur les résultats, ainsi que sur l'évaluation et la mise en place d'un cadre logique pour le Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la Réalisation des objectifs du Commerce intra-OCI. M. LUKE a souligné le faible niveau de coordination entre les huit partenaires au niveau de la mise en œuvre du Programme Exécutif concernant les six domaines d'activité clés de ce programme. Il a souligné que l'OCI a identifié certains indicateurs, mais en l'absence d'un programme consolidé, ces derniers demeurent approximatifs. À cet égard, quelques actions peuvent être entreprises pour remédier à la situation et répondre aux préoccupations concernant la responsabilité des parties concernées dans ce domaine.

- ✓ Élaborer un cadre logique avec des indicateurs basés sur les 6 secteurs d'activité identifiés: le financement du commerce, la promotion du commerce, la facilitation des échanges, le développement de produits stratégiques, le renforcement des capacités et les négociations commerciales;
- ✓ Examen du cadre logique des différents projets (le cas échéant) et des initiatives pour la consolidation et l'alignement;
- ✓ Attribuer des responsabilités et des ressources dans la collecte et la gestion des fonctions de suivi et d'évaluation.

Une évaluation de la gouvernance et de la coordination peut être nécessaire pour engager des actions identifiées précédemment.

3. Le représentant du Bureau de coordination du COMCEC a présenté un exposé sur la nouvelle stratégie du COMCEC, qui définit le commerce comme l'un des six domaines de coopération. L'objectif stratégique de la coopération dans le domaine du commerce en vertu de la nouvelle stratégie est de renforcer le commerce intra-OCI et de définir des domaines de résultat, tels que la libéralisation du commerce, la facilitation des échanges, le rôle de la promotion du commerce et de financement du commerce dans la coopération commerciale.

Dans sa présentation, M. DELICAY a également donné des informations succinctes sur les instruments de mise en œuvre de la stratégie du COMCEC. Il a informé les participants que la stratégie du COMCEC a mis en place deux nouveaux instruments de mise en œuvre pour atteindre ses objectifs. Le premier instrument est la mise en place du groupe de travail sur le commerce. Ce dernier se réunira deux fois par an avec la participation des experts des États Membres qui échangent des expériences et des meilleures pratiques dans des domaines différents de la coopération du commerce. Il a souligné que les États Membres qui souhaitent participer à ces groupes de travail doivent désigner leurs points focaux auprès du Bureau de Coordination du COMCEC. Le deuxième instrument de la stratégie concerne la gestion du cycle de projet (GCP). Il a informé les participants que le financement sera assuré par le Bureau de Coordination du COMCEC pour les projets proposés par les États Membres dans les domaines de coopération, qui sont préparés dans le cadre de la stratégie du COMCEC.

• **Le «Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la réalisation de nouveaux objectifs du commerce intra-OCI: la voie à suivre à la lumière de la nouvelle stratégie du COMCEC».**

4. Le Projet (Initiative d'Aide au Commerce (APC) au profit des États Arabes, le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique-2) de la BID

Le représentant de la SIFC a présenté l'Initiative d'Aide au Commerce pour les États Arabes". M. Lassad a mentionné que le projet qui a été initié par la SIFC, au nom du Groupe de la BID, suite à la demande du Groupe Arabe à Genève, adressée au Président du Groupe de la BID. L'initiative a été conçue avec le soutien de cinq agences spécialisées des Nations Unies: le PNUD, la CNUCED, le BIT, le CCI et l'ONUDI. Grâce à cette initiative, la SIFC fournira une plate-forme pour aider les pays arabes à mobiliser des ressources pour accélérer le rythme des réformes commerciales et accroître la

compétitivité sur les marchés mondiaux et régionaux de manière à répondre aux défis du chômage, notamment le chômage des jeunes et donner de l'impulsion pour une mise en œuvre complète de la Grande Zone Arabe de Libre-Echange. Il a souligné que l'Initiative a été adoptée par le 3^{ème} Sommet Economique Arabe en Janvier 2013 (Déclaration de Riyad) et a été également soutenue par la 12^{ème} Session du Sommet Islamique en Février 2013 (Déclaration du Caire). Le lancement officiel de la mise en œuvre de cette Initiative est prévu pour Mars ou Avril 2013.

Afin de soutenir la mise en œuvre de l'Initiative d'Aide au Commerce pour les Etats Arabes, il a recommandé une étroite collaboration entre les institutions de l'OCI et la SIFC en vue de fournir des services conseil, d'assurer la qualité et de proposer des orientations stratégiques.

Le représentant de la BID a fait une présentation sur le Programme Spécial pour le développement en Afrique »(PSDA) qui vise à lutter contre la pauvreté, renforcer les capacités, éliminer l'analphabétisme et éradiquer les maladies et les épidémies.

Dr Kamara a souligné que le SPDA reprend en grande partie le « programme cadre de la coopération de la BID avec l'Afrique". Grâce au SPDA, il a intensifié sa coopération et son partenariat avec ces institutions, et a mis en œuvre des initiatives complémentaires telles que le Programme d'Education Bilingue, le programme de formation professionnelle et d'Alphabétisation (VOLIP), le Programme de lutte contre le paludisme, et le Programme de renforcement des capacités pour les pays de l'OCI et la "Déclaration de Djeddah» sur la sécurité alimentaire.

Il a mentionné que le SPDA a été alloué d'un montant de 12 milliards de dollars, auquel le Groupe de la BID s'est engagée à contribuer avec un tiers (4 milliards de dollars). Le reste du montant sera mobilisé auprès d'autres partenaires au développement et aux gouvernements des pays bénéficiaires. Les accords ont déjà dépassé l'objectif du SPDA de 4 milliards de dollars par 1,01 \$ US milliards.

Il a informé l'audience que la taille moyenne d'une opération pour les pays du SPDA est de 10,6 millions de dollars. Ce montant reste faible puisque les projets d'infrastructure coûtent davantage plus et le déficit en infrastructures est la principale contrainte au développement pour de nombreux pays du SPDA.

5. La Représentante de la CICIA a fait une présentation sur les activités menées par cette institution dans la promotion du commerce, la facilitation des échanges et le renforcement des capacités au profit du secteur privé et en particulier, pour les PME de l'OCI et d'autres activités liées à l'agro-industrie et la sécurité alimentaire. Mme Attiya a souligné l'importance d'encourager l'esprit d'entrepreneuriat, avec un accent particulier sur les start-ups, les jeunes et les femmes. Elle a mentionné l'organisation des activités suivantes: Programme de formation sur le développement de l'entrepreneuriat à Sharjah du 18 au 20 Mars 2013 et la 15^{ème} Réunion du Secteur Privé et le 7^{ème} Forum d'Affaires en Iran en marge de la 14^{ème} Foire Commerciale des Etats Membres de l'OCI du 28 au 30 Octobre 2013. Mme Attiya a indiqué l'importance d'une coordination entre la CICIA et ces organisations dans le domaine de l'industrie Halal basée sur les normes du Groupe d'Experts de l'OCI dans ce domaine. Enfin, la représentante de la CICIA a recommandé que

les États Membres doivent avoir un rôle plus proactif pour soutenir les initiatives du Groupe Consultatif et d'autres institutions de l'OCI pour la promotion du commerce intra-OCI.

- **Table ronde sur le rôle des organisations régionales dans la promotion du commerce intra-OCI et l'amélioration de la coopération économique régionale**

6. La BADEA, l'UEMOA et la CESAO ont fait des présentations sur leurs activités respectives dans la promotion et le renforcement de leur coopération économique régionale au profit de leurs membres à travers des activités commerciales et d'investissement et des accords régionaux. Le représentant de la BADEA a indiqué que son institution a développé une ligne de financement par les pays arabes au profit des pays africains pour développer des projets prioritaires dans le continent. Le représentant de l'UEMOA a souligné l'importance d'un cadre juridique des pays membres, l'évolution du commerce intra-UEMOA et les perspectives des échanges commerciaux.

Ils ont mentionné l'importance de la participation des pays membres pour renforcer le commerce intra-régional ainsi que la coopération entre les institutions de l'OCI et les autres organisations régionales pour encourager le développement du secteur privé de chaque région afin de partager les «meilleures pratiques» des projets et faciliter le commerce et l'investissement dans les pays concernés.

- **Table ronde sur le rôle des États Membres de l'OCI dans la mise en œuvre du Programme Exécutif et le renforcement du commerce intra-OCI**

- Rôle des gouvernements centraux
- Rôle des OPC et des associations du secteur privé dans le renforcement du commerce intra-OCI
- Rôle des partenariats public-privé (PPP)
- Présentation des pays participants de l'OCI.

Au cours de la table ronde, les États Membres participants ont échangé leurs vues sur le rôle des gouvernements et du secteur privé ainsi que le renforcement de leur coopération en vue de faciliter la mise en œuvre du Programme Exécutif de la Feuille de Route.

À cet égard, la représentante de la CICIA a proposé de créer une plate-forme dans laquelle les représentants des secteurs public et privé peuvent échanger des points de vues et des informations afin de réaliser une complémentarité entre eux. Le représentant du COMCEC a souligné l'importance d'utiliser des outils de communication efficaces afin de recueillir les points de vues et d'identifier les besoins des États Membres pour améliorer la mise en œuvre du Programme Exécutif. À cet égard, il a recommandé de distribuer un questionnaire aux États Membres dont les résultats seront examinés par le Groupe Consultatif lors de l'élaboration des programmes et des activités appropriés.

- **Examen du « Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la Réalisation des Nouveaux Objectifs du Commerce Intra-OCI »**

- Examen du Nouveau Programme Exécutif
- Examen des recommandations qui seront soumises aux institutions de l'OCI.

RECOMMANDATIONS

Après un débat fructueux, les participants ont convenu de ce qui suit :

1. Saluer les Pays Membres et ses Institutions de l'OCI pour leur participation fructueuse ainsi que pour leur soutien à la mise en œuvre du Programme Exécutif et à ses initiatives;
2. Appeler les États Membres de l'OCI à améliorer, soutenir davantage et émettre des recommandations pour la mise en œuvre du Programme Exécutif;
3. Inviter les Etats Membres y compris les PMA à participer aux réunions du "Groupe Consultatif pour le Renforcement du Commerce intra-OCI" en vue de contribuer aux divers programmes et activités identifiées dans le Programme Exécutif de la Feuille de Route;
4. Demander aux États Membres d'accorder l'appui nécessaire aux Institutions de l'OCI pour la mise en œuvre du Programme Exécutif et de participer activement à ses activités;
5. Inviter le CIDC à diffuser un questionnaire en coopération avec les institutions compétentes en vue d'identifier les besoins et de recueillir les avis des États Membres de l'OCI sur la voie à suivre pour assurer la réussite de la mise en œuvre du Programme Exécutif de la Feuille de Route;
6. Demander aux Etats Membres de participer à l'augmentation du capital de la SIACE et d'accroître les ressources en capital de leurs agences d'Assurance au Crédit à l'Export respectives ;
7. Demander aux États Membres qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer à la SIACE et d'encourager les États Membres à établir leur propres agences nationales d'assurance et de réassurance-crédit à l'export et d'utiliser les services de réassurance de la SIACE;
8. Inviter les Etats Membres à établir des programmes de financement et d'appui au commerce ;
9. Exhorter les États Arabes à désigner leurs points focaux dans les meilleurs délais afin de faciliter la mise en œuvre du projet d'Initiative d'Aide au Commerce (APC);
10. Saluer l'État du Koweït pour sa contribution de 2 millions de dollars à l'Initiative d'Aide au Commerce pour les Pays Arabes qui sera gérée par la SIFC, membre du Groupe de la BID;
11. Inviter les États Membres de l'OCI et les organisations internationales et les institutions spécialisées de contribuer à cette Initiative;
12. Prendre en considération l'Initiative d'Aide au Commerce au profit des États Arabes accordée par les organisations internationales et les partenaires commerciaux de manière à éviter les doubles emplois qui atténuent les avantages ciblés ainsi que les possibilités pour les États Membres de bénéficier d'aides et de crédits dans d'autres domaines;
13. Favoriser la mise en œuvre de l'Initiative d'Aide au Commerce aux Etats Arabes, en consultation étroite entre les institutions de l'OCI et la SIFC, afin de fournir des services conseil et d'assurance de qualité et de proposer des orientations stratégiques;

14. Etudier la possibilité de lancer une nouvelle Initiative d'Aide au Commerce au profit des pays de la CEDEAO afin de renforcer leur intégration dans le commerce intra-OCI.

II- L'OCI ET LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES:

15. Poursuivre les activités du Groupe consultatif en cohérence avec les groupes de travail du COMCEC, qui réunira régulièrement les experts des Etats Membres de l'OCI en vue de réaliser l'objectif de 20% du commerce intra-OCI et la mise en œuvre effective de la Nouvelle Stratégie du COMCEC;
16. Inviter le PNUD, la SIFC et le CIDC à organiser une réunion de réflexion pour déterminer la façon dont un cadre de suivi et d'évaluation peuvent être personnalisés pour le Programme Exécutif de l'OCI et ce, en vue de surmonter les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre conformément à des objectifs spécifiques.
17. Inviter le CIDC et le Groupe de la BID et la République tunisienne à continuer à fournir l'assistance technique dans le domaine des politiques de la concurrence au profit des pays arabes et les pays d'Afrique francophone en 2014;
18. Mettre en place un Groupe de Travail au sein du Groupe consultatif de l'OCI en vue d'étudier la faisabilité et le suivi de la question de l'Initiative du guichet unique et désigner le CIDC et la SIFC comme point focaux;
19. Inviter le CIDC et la SIFC à organiser une Conférence du Réseau des Organes de Promotion du Commerce de l'OCI avec comme objectif principal le renforcement de leur rôle dans la mise en œuvre du Programme Exécutif ;
20. Renforcer la coopération entre les institutions de l'OCI et les autres organisations sous-régionales telles que l'UEMOA, dont les membres sont également membres de l'OCI dans les domaines suivants: la facilitation des échanges, la promotion du commerce, le renforcement des capacités, le climat des affaires et l'échange des activités du secteur privé des deux institutions.

III- LES QUESTIONS ORGANISATIONNELLES DU GROUPE

21. Identifier les grands objectifs prioritaires et spécifiques et déterminer les agences d'exécution et de financement de chaque activité / projet du Programme Exécutif;
22. Définir un nouveau but pour la prochaine période du Programme Exécutif en se focalisant sur l'objectif d'augmenter d'une manière perceptible la part du commerce intra-OCI, en collaboration avec les États Membres de l'OCI;
23. Augmenter les ressources concessionnelles et encourager l'utilisation optimale des ressources ordinaires pour financer des projets énergétiques et de transport en Afrique;
24. Se concentrer dans le cadre du Programme Exécutif sur les projets régionaux et sous-régionaux qui contribuent au renforcement des relations commerciales et économiques aux niveaux régional et sous-régional;
25. Pour une meilleure coordination entre les Institutions de l'OCI, il est recommandé de prendre en considération l'intégration commerciale dans le Programme Exécutif, ce qui mènera au renforcement de cette intégration ;
26. En vue d'améliorer le mécanisme de coordination du Groupe consultatif de l'OCI et d'accroître son efficacité et sa performance, les améliorations suivantes ont été

recommandées:

- Mettre en œuvre les lignes directrices pour la coopération adoptées par la 2^{ème} Réunion du Groupe consultatif de l'OCI;
 - Organiser annuellement une réunion du Groupe consultatif de l'OCI au Maroc ;
27. Intégrer toutes les autres initiatives pertinentes sur la promotion du commerce afin de compléter les programmes du Groupe consultatif.

IV-LE SECTEUR PRIVÉ:

28. Renforcer les programmes existants du Groupe consultatif, par une participation plus active du secteur public et privé;
29. Développer un système d'incubation qui englobe les services de pré-incubation, incubation et post-incubation afin de créer de nouvelles entreprises, ou de faire de la jeunesse un élément important dans la promotion du commerce intra-OCI par le développement des PME et de la mise en place d'incubateurs pour stimuler leur croissance;
30. Mettre l'accent sur les programmes qui favorisent et développent la culture de l'esprit d'entrepreneuriat;
31. Tenir compte d'une part, de la relation étroite entre l'investissement productif et la promotion du secteur privé et d'autre part de la promotion des exportations des États Membres de l'OCI, de manière à accroître la production des biens compétitifs à l'exportation aussi bien entre les États Membres de l'OCI qu'avec les autres régions du monde.
32. Encourager l'investissement productif et le secteur privé dans les États Membres de l'OCI et coordonner les efforts des institutions financières dans ce domaine.

F/ MOTION DE REMERCIEMENTS :

A la fin de la réunion, les participants ont demandé au Dr. Abdelkader AMARA, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies du Royaume du Maroc de transmettre à Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI, leurs profonds remerciements et l'expression de leur profonde gratitude et grande estime ainsi qu'au Gouvernement du Royaume du Maroc et au peuple marocain pour l'hospitalité chaleureuse et les facilités qui leur ont été accordées depuis leur arrivée dans la belle ville de Casablanca.

Les participants ont également exprimé leurs profonds remerciements à Son Excellence Le Secrétaire Général de l'OCI, Professeur EKMELEDDIN IHSANOGLU pour le message important que Son Excellence a adressé aux participants ainsi que pour ses efforts inlassables pour atteindre les objectifs fixés par le 3^{ème} Sommet Extraordinaire de l'OCI.

Les participants ont également exprimé leur profonde gratitude et remerciements à S.E. Dr. Ahmad Mohamed ALI, Président du Groupe de la BID et au Dr. Birima SIDIBE, Vice-Président pour leur plein soutien à cette initiative et leur volonté d'accompagner d'une manière active le projet entrepris par le Groupe Consultatif de l'OCI qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement de la coopération économique et de l'intégration régionale.

Les Délégués ont également félicité Dr. Waleed AL WOHAIB, Président Directeur Général de la Société internationale Islamique du Financement du Commerce (SIFC), membre du Groupe de la BID et au Dr. El Hassane HZAINÉ, Directeur Général du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), ainsi qu'au Personnel du CIDC pour leurs efforts et les excellentes conditions dans lesquelles cette réunion s'est déroulée et qui ont permis le succès de cette manifestation.